



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

2019-2020

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE

2018-2019

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
ET LA COMMISSION DE LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE

LE 31 MARS 2019



Commission de la représentation
électorale du Québec



**élections
Québec**

© Directeur général des élections du Québec et Commission de la représentation électorale du Québec, 2019

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-550-83501-1 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-83502-8 (version PDF)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

2019-2020

RAPPORT FINANCIER PRÉLIMINAIRE

2018-2019

LE 31 MARS 2019

Table des matières

Introduction	1
---------------------------	----------

Section 1

Prévisions budgétaires 2019-2020	3
1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les prévisions budgétaires 2018-2019	7
1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les prévisions budgétaires 2018-2019 Élément 01 – Gestion interne et soutien	9
1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les prévisions budgétaires 2018-2019 Élément 02 – Commission de la représentation électorale	13
1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les prévisions budgétaires 2018-2019 Élément 03 – Activités électorales	15

Section 2

Rapport financier préliminaire 2018-2019 – Dépenses estimées au 31 mars 2019	23
2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2018-2019 et les dépenses estimées au 31 mars 2019	25
2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2018-2019 et les dépenses estimées au 31 mars 2019 Élément 01 – Gestion interne et soutien	27
2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2018-2019 et les dépenses estimées au 31 mars 2019 Élément 02 – Commission de la représentation électorale	31
2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2018-2019 et les dépenses estimées au 31 mars 2019 Élément 03 – Activités électorales	33

Introduction

Conformément à l'article 543 de la *Loi électorale* (RLRQ, c. E-3.3), le directeur général des élections et la Commission de la représentation électorale (CRE) remettent au président de l'Assemblée nationale leurs prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019-2020.

Ils fournissent également, conformément à l'article 544 de la *Loi électorale*, un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent aux membres de la commission parlementaire.

Les données qui apparaissent dans le rapport financier préliminaire représentent les dépenses estimées au 31 mars 2019. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers au 28 février 2019 ainsi que d'une estimation des dépenses pour le mois de mars 2019.

L'étude des prévisions budgétaires est confiée à une commission parlementaire qui les approuve et dépose son rapport à l'Assemblée nationale, conformément aux articles 544 et 546 de la *Loi électorale*.

Le montant total des prévisions budgétaires des dépenses 2019-2020 contenues dans ce rapport, soit 48 602 600 \$, correspond à celui que le directeur général des élections et la CRE ont fait parvenir au Secrétariat du Conseil du trésor pour l'exercice financier 2019-2020 aux fins de la publication du *Livre des crédits*. Ces renseignements se trouvent dans le volume du *Budget de dépenses 2019-2020* réservé aux crédits et aux plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées. Ils font partie du **programme 03 – Administration du système électoral**, qui comprend trois éléments :

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien;**
- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale;**
- **Élément 03 – Activités électorales.**

L'**élément 01 – Gestion interne et soutien**, comprend les prévisions des dépenses reliées à la gestion interne de l'institution ainsi qu'au soutien administratif nécessaire à la tenue des activités électorales.

Le directeur général des élections fournit à la CRE toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, soit les services de son personnel ainsi que les coûts indirects liés à l'utilisation de ses locaux et de son matériel.

À l'**élément 02 – Commission de la représentation électorale**, les prévisions budgétaires tiennent compte des crédits qui sont nécessaires à la réalisation des responsabilités administratives de la CRE. Aucun travail de délimitation n'est prévu au cours de la prochaine année.

L'**élément 03 – Activités électorales** comprend des dépenses reliées à la tenue d'activités électorales et de certains projets spéciaux.

Il est important de noter que les sommes inscrites aux éléments 02 et 03 ne le sont qu'à titre indicatif, puisqu'elles pourraient être modifiées si des mandats ou des événements imprévus survenaient, en cours d'exercice, dans le domaine électoral.

Dans les tableaux qui suivent, les prévisions budgétaires sont ventilées par catégorie de dépenses pour l'élément 01; par projet et par catégorie de dépenses pour l'élément 02; et par activité électorale et par catégorie de dépenses pour l'élément 03.

Le présent budget de 48 602 600 \$ est inférieur à celui de l'an dernier, qui était de 133 116 200 \$. Il correspond à l'enveloppe budgétaire transmise en décembre 2018 par le Secrétariat du Conseil du trésor, qui a été augmentée de 2 824 100 \$ pour tenir compte des coûts supplémentaires liés à la création de nouveaux postes permanents et occasionnels (2 M\$) et de la hausse anticipée de la dépense de transfert (0,6 M\$).

La diminution globale du budget de 84 513 600 \$ s'explique principalement par la non-réurrence des dépenses relatives aux élections générales provinciales, tenues le 1^{er} octobre 2018 (87 M\$), et des élections scolaires, qui étaient prévues le 4 novembre 2018 (1,2 M\$).

Un budget de 0,5 M\$ servira à commencer une étude visant à proposer un mode de votation à distance.

Sur le plan de la gestion interne et du soutien, l'augmentation de la rémunération (2,8 M\$) s'explique principalement par l'ajout de vingt postes permanents et de quatre postes occasionnels.

Finalement, notons que des budgets supplémentaires (0,6 M\$) seront consacrés au soutien financier aux entités politiques à la suite de l'augmentation prévue de l'allocation annuelle aux partis politiques et de la hausse anticipée de l'appariement annuel des contributions politiques.

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Élément			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Personnel permanent	22 140 000	0	0	22 140 000
Personnel occasionnel	2 035 000	0	1 803 500	3 838 500
Personnel électoral	0	0	382 600	382 600
Honoraires des commissaires	0	3 200	0	3 200
Total partiel	24 175 000	3 200	2 186 100	26 364 300
Fonctionnement				
Frais de déplacement	158 300	2 000	143 400	303 700
Services de télécommunication	314 700	0	53 700	368 400
Publicité et promotion	132 300	0	486 500	618 800
Services professionnels	2 567 000	0	173 700	2 740 700
Formation, congrès et cotisations	163 100	0	0	163 100
Services de nature technique	2 077 400	0	60 100	2 137 500
Taxes foncières, assurances et autres	677 100	0	0	677 100
Location de biens meubles et immeubles	1 691 600	0	106 500	1 798 100
Fournitures et autres dépenses	490 500	0	39 900	530 400
Amortissement	750 000	0	850 000	1 600 000
Total partiel	9 022 000	2 000	1 913 800	10 937 800
Transfert				
Support	0	0	11 300 500	11 300 500
Total partiel	0	0	11 300 500	11 300 500
TOTAL	33 197 000	5 200	15 400 400	48 602 600

Effectif total du programme	307	0	0	307
------------------------------------	-----	---	---	-----

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	1 150 000	0	1 700 000	2 850 000
TOTAL	1 150 000	0	1 700 000	2 850 000

Les données financières apparaissant dans ce document présentent certains écarts entre les prévisions budgétaires de 2019-2020 et celles de 2018-2019.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les prévisions budgétaires des dépenses pour 2019-2020, s'élevant à 33 197 000 \$, sont supérieures de 2 904 200 \$ à celles de 2018-2019 (réf. : page 9). Cette variation s'explique principalement par :

- ◇ l'augmentation des budgets consacrés à la masse salariale du personnel permanent (2,4 M\$) et du personnel occasionnel (0,4 M\$).

- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

Les prévisions budgétaires des dépenses de la Commission de la représentation électorale pour 2019-2020, s'élevant à 5 200 \$, sont inférieures de 900 \$ à celles de 2018-2019 (réf. : page 13). Cette variation s'explique par :

- ◇ la diminution des budgets consacrés aux frais de déplacement (900 \$).

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les prévisions budgétaires des dépenses pour 2019-2020, s'élevant à 15 400 400 \$, sont inférieures de 87 416 900 \$ à celles de 2018-2019 (réf. : page 15). Cette variation s'explique principalement par :

- ◇ la diminution du budget non récurrent consacré à la préparation et à la tenue des élections générales provinciales, qui ont eu lieu en octobre 2018 (87 M\$), et aux élections générales scolaires, qui étaient prévues en novembre 2018 (1,2 M\$);
- ◇ l'augmentation du budget non récurrent consacré au projet de loi n° 185 pour la réalisation d'une étude visant à proposer un mode de votation à distance (0,5 M\$);
- ◇ l'augmentation du budget consacré au soutien financier aux entités politiques à la suite de l'augmentation prévue de l'allocation annuelle aux partis politiques (0,3 M\$) et de la hausse anticipée de l'appariement annuel des contributions politiques (0,3 M\$).

Section 1.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les prévisions budgétaires 2018-2019

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2019-2020 ①	Prévisions budgétaires 2018-2019 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	22 140 000	19 734 000	2 406 000
Personnel occasionnel	2 035 000	1 677 000	358 000
Total partiel	24 175 000	21 411 000	2 764 000
Fonctionnement			
Frais de déplacement	158 300	174 700	(16 400)
Services de télécommunication	314 700	383 800	(69 100)
Publicité et promotion	132 300	118 900	13 400
Services professionnels	2 567 000	2 937 200	(370 200)
Formation, congrès et cotisations	163 100	153 500	9 600
Services de nature technique	2 077 400	1 925 000	152 400
Taxes foncières, assurances et autres	677 100	281 100	396 000
Location de biens meubles et immeubles	1 691 600	1 670 700	20 900
Fournitures et autres dépenses	490 500	491 900	(1 400)
Amortissement	750 000	745 000	5 000
Total partiel	9 022 000	8 881 800	140 200
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	0	0	0
TOTAL	33 197 000	30 292 800	2 904 200

Effectif total du programme	307	283	24
------------------------------------	-----	-----	----

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	1 150 000	600 000	550 000
TOTAL	1 150 000	600 000	550 000

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Rémunération	
Personnel permanent	2 406 000
Personnel occasionnel	358 000
Total partiel	2 764 000
Fonctionnement	
Frais de déplacement	(16 400)
Services de télécommunication	(69 100)

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent 2 406 000 \$

Le budget de 22 140 000 \$ correspond à la rémunération de 285 postes permanents.

L'écart est principalement attribuable à l'ajout de vingt postes permanents (1,7 M\$) et aux augmentations salariales prévues aux conventions collectives (0,6 M\$). En contrepartie, la capitalisation de la rémunération liée aux projets de développement est inférieure de 50 000 \$, ce qui la porte à 550 000 \$ en 2019-2020.

Rémunération du personnel occasionnel 358 000 \$

Le budget de 2 035 000 \$ représente la masse salariale des 22 effectifs à temps complet (ETC). Ces effectifs permettent de remplacer du personnel permanent absent pour cause de maladie, de congé parental ou pour d'autres raisons. Ils permettent aussi de faire face au surcroît de travail temporaire et d'embaucher du personnel étudiant.

L'écart est principalement attribuable à l'ajout de quatre ETC.

Frais de déplacement (16 400 \$)

L'écart est non significatif.

Services de télécommunication (69 100 \$)

Le budget de 314 700 \$ comprend les dépenses liées aux communications informatiques et téléphoniques.

L'écart s'explique principalement par la diminution des budgets prévus à la suite d'une réorientation de certains choix technologiques.

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Publicité et promotion	13 400
Services professionnels	(370 200)
Formation, congrès et cotisations	9 600
Services de nature technique	152 400

Notes explicatives

Publicité et promotion 13 400 \$

Le budget de 132 300 \$ servira à la mise en œuvre des stratégies de communication de l'institution.

L'écart est non significatif.

Services professionnels (370 200 \$)

Le budget de 2 567 000 \$ servira principalement à la rémunération de ressources externes spécialisées en informatique pour l'entretien et l'amélioration des systèmes et pour la sécurité informatique, à l'entretien de la liste électorale permanente (LEP) et à l'achat de données du Service québécois de changement d'adresse (SQCA).

L'écart s'explique principalement par une diminution des besoins prévus en ressources externes spécialisées en informatique pour l'entretien et l'amélioration des systèmes à la suite de la création de postes permanents.

Formation, congrès et cotisations 9 600 \$

Le budget de 163 100 \$ servira principalement à la formation des membres du personnel et des gestionnaires.

L'écart est non significatif.

Services de nature technique 152 400 \$

Le budget de 2 077 400 \$ comprend les dépenses d'impression, de poste et de messagerie ainsi que les frais d'entretien de l'édifice René-Lévesque et des locaux loués.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des dépenses prévues pour les plans de services liés aux licences informatiques.

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Taxes foncières, assurances et autres	396 000
Location de biens meubles et immeubles	20 900
Fournitures et autres dépenses	(1 400)
Amortissement	5 000
Total partiel	140 200
Transfert	
Support	0
Total partiel	0
TOTAL	2 904 200

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	550 000
TOTAL	550 000

Notes explicatives

Taxes foncières, assurances et autres 396 000 \$

Le budget de 677 100 \$ comprend les dépenses reliées à l'impôt foncier, la prime d'assurance responsabilité civile ainsi que l'achat et la location de licences informatiques.

L'écart est attribuable à un reclassement budgétaire, l'achat et la location de licences informatiques étant auparavant comptabilisés dans d'autres postes budgétaires (385 500 \$).

Location de biens meubles et immeubles 20 900 \$

Un budget de 1 691 600 \$ est prévu pour le loyer du 990, avenue de Bourgogne (973 000 \$) et du Centre de distribution Roger-Lefrançois (465 000 \$) ainsi que pour la location de salles et d'équipement (253 600 \$).

L'écart est non significatif.

Fournitures et autres dépenses (1 400 \$)

Le budget de 490 500 \$ comprend les dépenses liées à l'achat de fournitures et de matériel non capitalisable ainsi que les frais d'électricité.

L'écart est non significatif.

Amortissement 5 000 \$

L'écart est non significatif.

Immobilisations 550 000 \$

Le budget de 1 150 000 \$ servira principalement à la mise à niveau des systèmes d'information ainsi qu'au rehaussement de l'infrastructure technologique.

Section 1.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les prévisions budgétaires 2018-2019

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2019-2020 ①	Prévisions budgétaires 2018-2019 ②	Écart ① - ②
Commission de la représentation électorale			
Administration	5 200	3 500	1 700
CRE – Provincial	0	0	0
CRE – Municipal	0	0	0
CRE – Scolaire	0	2 600	(2 600)
TOTAL	5 200	6 100	(900)

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2019-2020 ①	Prévisions budgétaires 2018-2019 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Honoraires des commissaires	3 200	3 200	0
Total partiel	3 200	3 200	0
Fonctionnement			
Frais de déplacement	2 000	2 900	(900)
Publicité et promotion	0	0	0
Services professionnels	0	0	0
Services de nature technique	0	0	0
Location de biens meubles et immeubles	0	0	0
Total partiel	2 000	2 900	(900)
TOTAL	5 200	6 100	(900)

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Écart
Commission de la représentation électorale	
Administration	1 700
CRE – Provincial	0
CRE – Municipal	0
CRE – Scolaire	(2 600)
TOTAL	(900)

Notes explicatives

Administration 1 700 \$

Le budget de 5 200 \$ servira à la tenue de deux rencontres de la CRE.

L'écart s'explique par le fait qu'une seule rencontre était prévue en 2018-2019.

CRE – Provincial 0 \$

Les travaux de la CRE au palier provincial consistent à délimiter les circonscriptions électorales provinciales.

Aucune dépense n'est prévue pour 2019-2020.

CRE – Municipal 0 \$

Les travaux de la CRE au palier municipal consistent à approuver les divisions des territoires municipaux en districts électoraux et, lorsque c'est requis, à établir les cartes électorales de municipalités.

Aucune dépense n'est prévue pour 2019-2020.

CRE – Scolaire (2 600 \$)

Les travaux de la CRE au palier scolaire consistent à approuver la division du territoire des commissions scolaires en circonscriptions électorales et, lorsque c'est requis, à établir les cartes électorales de commissions scolaires.

Aucune dépense n'est prévue pour 2019-2020.

Section 1.4

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les prévisions budgétaires 2018-2019

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2019-2020 ①	Prévisions budgétaires 2018-2019 ②	Écart ① - ②
Activités électorales			
Table citoyenne	16 600	17 900	(1 300)
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	359 800	255 100	104 700
Comité des DS	36 100	0	36 100
Formation pour les activités électorales	0	16 700	(16 700)
Mandats <i>ad hoc</i>	50 500	2 600	47 900
Mise à jour des sections de vote	8 100	9 300	(1 200)
Commission permanente de révision	165 100	91 100	74 000
Avis sur le financement politique	42 100	121 000	(78 900)
Enquêtes et poursuites	695 500	1 028 900	(333 400)
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	75 300	324 900	(249 600)
▪ Élections scolaires	115 100	1 364 300	(1 249 200)
▪ Projet de loi n° 185 – Étude sur le vote à distance	498 700	0	498 700
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les élections générales du 1 ^{er} octobre 2018	0	3 665 000	(3 665 000)
▪ Élections générales provinciales 2018	1 187 000	84 489 100	(83 302 100)
Amortissement	850 000	705 000	145 000
Total partiel	4 099 900	92 090 900	(87 991 000)
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	9 979 000	9 645 700	333 300
Appariement annuel	1 250 000	1 000 000	250 000
Frais de vérification des partis politiques	71 500	80 700	(9 200)
Total partiel	11 300 500	10 726 400	574 100
TOTAL	15 400 400	102 817 300	(87 416 900)

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	1 700 000	1 200 000	500 000
TOTAL	1 700 000	1 200 000	500 000

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2019-2020 et les prévisions budgétaires 2018-2019

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2019-2020 ①	Prévisions budgétaires 2018-2019 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	0	380 000	(380 000)
Personnel occasionnel	1 803 500	3 585 000	(1 781 500)
Personnel électoral	382 600	47 042 400	(46 659 800)
Total partiel	2 186 100	51 007 400	(48 821 300)
Fonctionnement			
Frais de déplacement	143 400	1 739 400	(1 596 000)
Services de télécommunication	53 700	1 686 000	(1 632 300)
Publicité et promotion	486 500	4 656 000	(4 169 500)
Services professionnels	173 700	373 500	(199 800)
Services de nature technique	60 100	10 951 100	(10 891 000)
Location de biens meubles et immeubles	106 500	4 392 700	(4 286 200)
Fournitures et autres dépenses	39 900	567 400	(527 500)
Amortissement	850 000	705 000	145 000
Total partiel	1 913 800	25 071 100	(23 157 300)
Transfert			
Support	11 300 500	26 738 800	(15 438 300)
Total partiel	11 300 500	26 738 800	(15 438 300)
TOTAL	15 400 400	102 817 300	(87 416 900)

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	1 700 000	1 200 000	500 000
TOTAL	1 700 000	1 200 000	500 000

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Table citoyenne	(1 300)
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	104 700
Comité des DS	36 100
Formation pour les activités électorales	(16 700)

Notes explicatives

Table citoyenne (1 300 \$)

La Table citoyenne est un comité de nature consultative formé de douze électrices et électeurs du Québec. Il fournit des conseils, des suggestions et des avis au directeur général des élections sur des questions se rapportant à l'administration des élections, à l'application des lois électorales et aux enjeux touchant le système électoral québécois.

Le budget de 16 600 \$ servira à la rémunération des membres ainsi qu'au remboursement des frais de déplacement pour les deux rencontres prévues.

L'écart est non significatif.

Communication avec les directeurs du scrutin (DS) 104 700 \$

Le budget de 359 800 \$ servira à maintenir un lien Internet avec les 125 DS, à louer un espace dans leur résidence et à les rémunérer 36 heures au cours de la prochaine année.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'heures rémunérées pendant l'année, ce nombre passant de 20 à 36 (115 000 \$).

Comité des DS 36 100 \$

Le budget de 36 100 \$ servira à organiser deux rencontres avec douze DS afin de les consulter sur divers sujets.

L'écart s'explique par le fait qu'aucune rencontre n'avait été prévue en 2018-2019.

Formation pour les activités électorales (16 700 \$)

Aucune formation pour les nouveaux DS et directeurs adjoints du scrutin (DAS) n'est prévue en 2019-2020.

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Mandats <i>ad hoc</i>	47 900
Mise à jour des sections de vote	(1 200)
Commission permanente de révision	74 000

Notes explicatives

Mandats *ad hoc* 47 900 \$

Un budget de 50 500 \$ est prévu pour la rémunération et les frais de déplacement des DS pour des mandats spéciaux en dehors de la période électorale.

L'écart s'explique par l'augmentation du nombre d'heures rémunérées prévues pendant l'année, ce nombre d'heures passant de 50 à 775 (37 600 \$) et à l'augmentation anticipée des frais de déplacement (10 300 \$).

Mise à jour des sections de vote (1 200 \$)

Le budget de 8 100 \$ servira à rééquilibrer les sections de vote dans 20 circonscriptions électorales.

L'écart s'explique par le fait qu'en 2018-2019, un travail de délimitation avait été prévu dans 25 circonscriptions.

Commission permanente de révision 74 000 \$

« Afin d'assurer de façon continue la mise à jour de la liste électorale permanente, le directeur général des élections établit à son bureau une commission permanente de révision » (réf. : article 40.12.1 de la *Loi électorale*). Cette commission est composée de personnes représentants des partis politiques siégeant à l'Assemblée nationale. Un budget de 165 100 \$ est prévu en 2019-2020 pour cette commission.

L'écart est principalement dû à l'arrêt des travaux pendant la période électorale provinciale en 2018-2019.

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Avis sur le financement politique	(78 900)
Enquêtes et poursuites	(333 400)
Budget non récurrent :	
▪ Élections municipales	(249 600)

Notes explicatives

Avis sur le financement politique (78 900 \$)

Le budget de 42 100 \$ comprend les frais pour la publication d'avis sur le financement politique, comme le prévoit la *Loi électorale*.

L'écart s'explique principalement par la diminution des dépenses prévues pour les avis au niveau scolaire.

Enquêtes et poursuites (333 400 \$)

Le budget de 695 500 \$ servira principalement à la rémunération des enquêteuses et enquêteurs de la Direction du financement politique et des affaires juridiques affectés à des mandats portant sur des activités électorales ou sur le financement politique.

L'écart s'explique par la diminution du nombre d'enquêteurs temporaires, en 2019-2020, à la suite de la création de postes permanents à l'élément 01.

Élections municipales (249 600 \$)

Le budget de 75 300 \$ est lié aux responsabilités du directeur général des élections à la suite des élections municipales du 5 novembre 2017.

Après les élections municipales, les rapports de dépenses électorales sont soumis à une vérification effectuée par les trésorières et trésoriers municipaux, qui agissent, à ce moment, sous l'autorité du directeur général des élections, qui révise néanmoins un certain nombre de dossiers. Des enquêtes sont aussi effectuées à la suite de plaintes reçues.

L'écart s'explique par la diminution des travaux à effectuer au cours de l'année 2019-2020 comparativement à 2018-2019.

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Budget non récurrent :	
▪ Élections scolaires	(1 249 200)
▪ Projet de loi n° 185 – Étude sur le vote à distance	498 700
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les élections générales du 1 ^{er} octobre 2018	(3 665 000)

Notes explicatives

Élections scolaires (1 249 200 \$)

Le budget de 115 100 \$ servira principalement à commencer les travaux de production de la campagne d'information (100 000 \$) pour les élections scolaires prévues le 1^{er} novembre 2020.

Projet de loi n° 185 – Étude sur le vote à distance 498 700 \$

Le projet de loi n° 185, devenu la *Loi reportant la prochaine élection générale scolaire et permettant au gouvernement d'y prévoir l'utilisation d'un mode de votation à distance*, a été adopté le 6 juin 2018.

L'Assemblée nationale a adopté une motion à l'unanimité, le 14 juin 2018, afin de mandater le directeur général des élections pour réaliser une étude visant à proposer, dans un délai de deux ans, un mode de votation à distance, conformément au projet de loi n° 185.

Le budget de 498 700 \$ servira à commencer les travaux relatifs à ce mandat.

Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les élections générales du 1^{er} octobre 2018 (3 665 000 \$)

Aucune dépense n'est prévue en 2019-2020.

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Budget non récurrent :	
▪ Élections générales provinciales 2018	(83 302 100)
Amortissement	145 000
Total partiel	(87 991 000)
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	333 300

Notes explicatives

Élections générales provinciales 2018 (83 302 100 \$)

Le budget de 1 187 000 \$ servira principalement à la rémunération du personnel temporaire devant vérifier les rapports de dépenses électorales transmis à la suite des élections générales provinciales tenues le 1^{er} octobre 2018.

Amortissement 145 000 \$

Un budget de 850 000 \$ est prévu pour 2019-2020.

L'écart s'explique principalement par la mise en service de nouveaux développements informatiques.

Allocation annuelle aux partis politiques 333 300 \$

Le budget de 9 979 000 \$ correspond à l'allocation annuelle versée en vertu de l'article 82 de la *Loi électorale*.

Depuis l'adoption de la *Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de rehausser le financement public des partis politiques du Québec*, en décembre 2012, l'allocation annuelle par électeur est passée de 0,82 \$ à 1,50 \$ et est indexée le 1^{er} janvier de chaque année. Au 1^{er} janvier 2019, l'allocation annuelle est passée à 1,61 \$ par électeur. De plus, le nombre d'électeurs a été révisé à la suite des élections générales provinciales tenues le 1^{er} octobre 2018, passant de 6 012 440 à 6 169 772. L'augmentation prévue pour 2019-2020 représente 333 300 \$.

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Transfert	
Appariement annuel	250 000
Frais de vérification des partis politiques	(9 200)
Total partiel	574 100
TOTAL	(87 416 900)

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	500 000
TOTAL	500 000

Notes explicatives

Appariement annuel 250 000 \$

Le budget de 1 250 000 \$ correspond à l'appariement annuel des contributions, qui est versé en vertu des articles 82.2 et 82.4 de la *Loi électorale*. Ces articles prévoient, à certaines conditions, le versement de montants aux entités politiques autorisées visées en fonction des montants qui leur sont versés à titre de contributions.

L'augmentation prévue en 2019-2020 s'explique par l'augmentation anticipée des contributions versées par les électeurs aux entités politiques pendant les trois premiers mois de l'année civile 2018, soit pendant la période préélectorale. Cette augmentation anticipée, l'an dernier, avait fait diminuer l'appariement annuel pour 2018-2019.

Frais de vérification des partis politiques (9 200 \$)

Le budget de 71 500 \$ correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés, en vertu de l'article 112 de la *Loi électorale*.

Immobilisations 500 000 \$

Un budget de 1 700 000 \$ est prévu pour le développement de nouveaux systèmes informatiques.

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Élément			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Personnel permanent	18 225 000	0	468 300	18 693 300
Personnel occasionnel	2 275 000	0	4 234 700	6 509 700
Personnel électoral	0	0	46 242 600	46 242 600
Honoraires des commissaires	0	800	0	800
Total partiel	20 500 000	800	50 945 600	71 446 400
Fonctionnement				
Frais de déplacement	102 500	0	1 460 100	1 562 600
Services de télécommunication	247 800	0	1 258 900	1 506 700
Publicité et promotion	72 000	0	3 751 200	3 823 200
Services professionnels	1 424 500	0	523 600	1 948 100
Formation, congrès et cotisations	103 900	0	16 500	120 400
Services de nature technique	1 538 500	0	10 425 000	11 963 500
Taxes foncières, assurances et autres	382 400	0	132 700	515 100
Location de biens meubles et immeubles	1 656 600	0	4 555 800	6 212 400
Fournitures et autres dépenses	414 600	0	407 300	821 900
Amortissement	797 000	0	721 000	1 518 000
Total partiel	6 739 800	0	23 252 100	29 991 900
Transfert				
Allocation et appariement annuels	0	0	10 817 100	10 817 100
Allocation et appariement supplémentaires	0	0	6 762 400	6 762 400
Remboursement des dépenses électorales	0	0	10 906 700	10 906 700
Frais de vérification des partis politiques	0	0	62 800	62 800
Total partiel	0	0	28 549 000	28 549 000
TOTAL	27 239 800	800	102 746 700	129 987 300
Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	288 900	0	1 230 500	1 519 400
TOTAL	288 900	0	1 230 500	1 519 400

Dans les tableaux qui suivent, les prévisions budgétaires et les dépenses estimées sont ventilées par catégorie de dépenses pour l'élément 01; par projet et par catégorie de dépenses pour l'élément 02; et par activité électorale et par catégorie de dépenses pour l'élément 03.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les dépenses estimées au 31 mars 2019 sont inférieures de 3 053 000 \$ aux prévisions budgétaires de 2018-2019, qui étaient de 30 292 800 \$ (réf. : page 27). L'écart entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique principalement par :

- ◇ des dépenses salariales moins élevées que prévu (0,9 M\$);
- ◇ des dépenses en services de nature technique moins élevées que prévu (0,4 M\$);
- ◇ des dépenses en services professionnels inférieures (1,3 M\$) et une capitalisation des ressources externes aux immobilisations supérieure aux prévisions budgétaires (0,2 M\$).

- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

Les dépenses estimées au 31 mars 2019 sont inférieures de 5 300 \$ aux prévisions budgétaires de 2018-2019 (réf. : page 31). L'écart entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique par :

- ◇ les coûts moins élevés pour la tenue d'une rencontre téléphonique d'une demi-journée de la CRE, au palier administratif, alors qu'une rencontre d'une journée avait été prévue au budget (2 700 \$);
- ◇ les coûts moins élevés que prévu de la CRE au palier scolaire puisqu'aucune rencontre n'a été tenue en 2018-2019 (2 600 \$).

Section 2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2018-2019 et les dépenses estimées au 31 mars 2019

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les dépenses estimées au 31 mars 2019 sont inférieures de 70 600 \$ aux prévisions budgétaires de 2018-2019, qui étaient de 102 817 300 \$ (réf. : page 33).

Cet écart s'explique principalement par :

- ◇ des dépenses plus élevées que prévu, avant la date du décret, pour le réapprovisionnement en matériel électoral et la réalisation des activités préparatoires, pour les élections générales provinciales, tenues le 1^{er} octobre 2018 (1,3 M\$);
- ◇ des dépenses moins élevées que prévu pour les élections générales provinciales, tenues le 1^{er} octobre 2018 (0,8 M\$);
- ◇ des dépenses moins élevées que prévu en raison du report des élections générales scolaires (1,4 M\$);
- ◇ le coût des élections partielles tenues dans la circonscription de Roberval (0,5 M\$).

Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2018-2019 et les dépenses estimées au 31 mars 2019

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2018-2019 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2019 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	19 734 000	18 225 000	1 509 000
Personnel occasionnel	1 677 000	2 275 000	(598 000)
Total partiel	21 411 000	20 500 000	911 000
Fonctionnement			
Frais de déplacement	174 700	102 500	72 200
Services de télécommunication	383 800	247 800	136 000
Publicité et promotion	118 900	72 000	46 900
Services professionnels	2 937 200	1 424 500	1 512 700
Formation, congrès et cotisations	153 500	103 900	49 600
Services de nature technique	1 925 000	1 538 500	386 500
Taxes foncières, assurances et autres	281 100	382 400	(101 300)
Location de biens meubles et immeubles	1 670 700	1 656 600	14 100
Fournitures et autres dépenses	491 900	414 600	77 300
Amortissement	745 000	797 000	(52 000)
Total partiel	8 881 800	6 739 800	2 142 000
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	0	0	0
TOTAL	30 292 800	27 239 800	3 053 000

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	600 000	288 900	311 100
TOTAL	600 000	288 900	311 100

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Rémunération	
Personnel permanent	1 509 000
Personnel occasionnel	(598 000)
Total partiel	911 000
Fonctionnement	
Frais de déplacement	72 200
Services de télécommunication	136 000
Publicité et promotion	46 900
Services professionnels	1 512 700

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent 1 509 000 \$

L'écart s'explique par le fait que des postes n'ont pas été pourvus durant une certaine période de l'exercice financier.

Rémunération du personnel occasionnel (598 000 \$)

L'écart s'explique par l'embauche de plus d'effectifs supplémentaires que prévu pour le remplacement des effectifs permanents absents pour préretraite, maladie, congé parental ou autre, ainsi que pour un surcroît de travail temporaire.

Frais de déplacement 72 200 \$

L'écart s'explique par le fait que les frais de déplacement au Québec et à l'extérieur du Canada, ont été moins élevés que prévu.

Services de télécommunication 136 000 \$

L'écart s'explique principalement par la baisse des tarifs ainsi que par une réorientation de certains choix technologiques entraînant des coûts moins élevés que prévu.

Publicité et promotion 46 900 \$

L'écart s'explique principalement par les coûts moins élevés que prévu des stratégies de communication.

Services professionnels 1 512 700 \$

L'écart provient principalement des dépenses reliées aux ressources externes spécialisées en informatique (1,1 M\$), qui sont moins élevées que prévu, et d'une capitalisation aux immobilisations plus élevée que prévu (0,2 M\$).

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Formation, congrès et cotisations	49 600
Services de nature technique	386 500
Taxes foncières, assurances et autres	(101 300)
Location de biens meubles et immeubles	14 100
Fournitures et autres dépenses	77 300
Amortissement	(52 000)
Total partiel	2 142 000
Transfert	
Support	0
Total partiel	0
TOTAL	3 053 000

Notes explicatives

Formation, congrès et cotisations 49 600 \$

L'écart s'explique par les activités de formation, qui ont généré moins de dépenses que prévu.

Services de nature technique 386 500 \$

Ce poste budgétaire inclut les dépenses d'impression, de poste et de messagerie, les frais d'entretien du bâtiment et les dépenses reliées aux plans de soutien informatique pour l'équipement et les logiciels.

L'écart s'explique par le fait que certaines dépenses, principalement celles liées au bâtiment, ont été moins élevées que prévu.

Taxes foncières, assurances et autres (101 300 \$)

L'écart provient principalement du reclassement budgétaire de l'achat et de la location de licences informatiques, qui étaient auparavant comptabilisés dans d'autres postes budgétaires.

Location de biens meubles et immeubles 14 100 \$

L'écart est non significatif.

Fournitures et autres dépenses 77 300 \$

L'écart provient principalement d'un reclassement budgétaire, l'achat de licences informatiques étant maintenant comptabilisé dans un autre poste budgétaire, ainsi que de plusieurs variations non significatives dans divers secteurs.

Amortissement (52 000 \$)

L'écart s'explique principalement par la mise en service de biens acquis au cours de l'année 2018-2019.

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	311 100
Total partiel	311 100

Notes explicatives

Immobilisations	311 100 \$
• Équipement informatique et logiciels	163 600 \$
• Développement informatique	125 300 \$
	<u>288 900 \$</u>

L'écart s'explique par les investissements moins élevés que prévu pour l'acquisition d'équipement informatique et de logiciels à la suite de la réorientation de certains choix technologiques.

Section 2.3

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2018-2019 et les dépenses estimées au 31 mars 2019

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2018-2019 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2019 ②	Écart ① - ②
Commission de la représentation électorale			
Administration	3 500	800	2 700
CRE – Provincial	0	0	0
CRE – Municipal	0	0	0
CRE – Scolaire	2 600	0	2 600
TOTAL	6 100	800	5 300

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2018-2019 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2019 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Honoraires des commissaires	3 200	800	2 400
Total partiel	3 200	800	2 400
Fonctionnement			
Frais de déplacement	2 900	0	2 900
Publicité et promotion	0	0	0
Services professionnels	0	0	0
Services de nature technique	0	0	0
Location de biens meubles et immeubles	0	0	0
Fournitures et autres dépenses	0	0	0
Total partiel	2 900	0	2 900
TOTAL	6 100	800	5 300

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Écart
Commission de la représentation électorale	
Administration	2 700
CRE – Provincial	0
CRE – Municipal	0
CRE – Scolaire	2 600
TOTAL	5 300

Notes explicatives

Administration 2 700 \$

Une seule rencontre téléphonique d'une demi-journée a eu lieu en 2018-2019 alors qu'une rencontre d'une journée avait été prévue au budget.

CRE – Provincial 0 \$

Les travaux de la CRE au palier provincial consistent à délimiter les circonscriptions électorales provinciales.

Aucune dépense n'a été faite en 2018-2019.

CRE – Municipal 0 \$

Les travaux de la CRE au palier municipal consistent à approuver les travaux de division du territoire municipal en districts électoraux.

Aucune dépense n'a été faite en 2018-2019.

CRE – Scolaire 2 600 \$

Les travaux de la CRE au palier scolaire consistent à valider le découpage du territoire des commissions scolaires en circonscriptions électorales.

Aucune dépense n'a été faite en 2018-2019 alors qu'une rencontre avait été prévue au budget.

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2018-2019 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2019 ②	Écart ① - ②
Activités électorales			
Table citoyenne	17 900	17 400	500
Vérification 20 ans	0	2 700	(2 700)
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	255 100	249 500	5 600
Comité des DS	0	13 900	(13 900)
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	0	4 000	(4 000)
Formation pour les activités électorales	16 700	31 000	(14 300)
Mandats <i>ad hoc</i>	2 600	0	2 600
Mise à jour des sections de vote	9 300	21 300	(12 000)
Commission permanente de révision	91 100	96 200	(5 100)
Avis sur le financement politique	121 000	39 300	81 700
Enquêtes et poursuites	1 028 900	1 005 300	23 600
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	324 900	478 300	(153 400)
▪ Élections scolaires	1 364 300	12 100	1 352 200
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les élections générales du 1 ^{er} octobre 2018	3 665 000	4 919 700	(1 254 700)
▪ Élections générales provinciales 2018	84 489 100	83 666 800	822 300
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	0	40 700	(40 700)
Amortissement	705 000	721 000	(16 000)
Élection partielle du 10 décembre 2018 (Roberval)	0	547 600	(547 600)
Total partiel	92 090 900	91 866 800	224 100
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	9 645 700	9 685 100	(39 400)
Appariement annuel	1 000 000	1 132 000	(132 000)
Frais de vérification des partis politiques	80 700	62 800	17 900
Total partiel	10 726 400	10 879 900	(153 500)
TOTAL	102 817 300	102 746 700	70 600

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	1 200 000	1 230 500	(30 500)
TOTAL	1 200 000	1 230 500	(30 500)

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2018-2019 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2019 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	380 000	468 300	(88 300)
Personnel occasionnel	3 585 000	4 234 700	(649 700)
Personnel électoral	47 042 400	46 242 600	799 800
Total partiel	51 007 400	50 945 600	61 800
Fonctionnement			
Frais de déplacement	1 739 400	1 460 100	279 300
Services de télécommunication	1 686 000	1 258 900	427 100
Publicité et promotion	4 656 000	3 751 200	904 800
Services professionnels	373 500	523 600	(150 100)
Formation, congrès et cotisations	0	16 500	(16 500)
Services de nature technique	10 951 100	10 425 000	526 100
Taxes foncières, assurances et autres	0	132 700	(132 700)
Location de biens meubles et immeubles	4 392 700	4 555 800	(163 100)
Fournitures et autres dépenses	567 400	407 300	160 100
Amortissement	705 000	721 000	(16 000)
Total partiel	25 071 100	23 252 100	1 819 000
Transfert			
Allocation et appariement annuels	10 645 700	10 817 100	(171 400)
Allocation et appariement supplémentaires	7 012 400	6 762 400	250 000
Remboursement des dépenses électorales	9 000 000	10 906 700	(1 906 700)
Frais de vérification des partis politiques	80 700	62 800	17 900
Total partiel	26 738 800	28 549 000	(1 810 200)
TOTAL	102 817 300	102 746 700	70 600

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	1 200 000	1 230 500	(30 500)
TOTAL	1 200 000	1 230 500	(30 500)

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Table citoyenne	500
Vérification 20 ans	(2 700)
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	5 600
Comité des DS	(13 900)
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	(4 000)

Notes explicatives

Table citoyenne 500 \$

Le budget a servi à la rémunération des membres ainsi qu'au remboursement des frais de déplacement pour les trois rencontres tenues en 2018-2019.

L'écart est non significatif.

Vérification 20 ans (2 700 \$)

Le budget a servi principalement à assumer les frais de déplacement reliés à la finalisation du mandat.

Aucun budget n'avait été prévu en 2018-2019.

Communication avec les directeurs du scrutin (DS) 5 600 \$

Le budget a servi à rémunérer 20 heures de travail aux 125 DS, à maintenir les liens de communication téléphonique et informatique avec eux ainsi qu'à louer un espace dans leur résidence.

L'écart est non significatif.

Comité des DS (13 900 \$)

L'écart s'explique par le fait qu'aucune rencontre n'avait été prévue cette année alors qu'une rencontre a eu lieu au mois de janvier 2019.

Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS) (4 000 \$)

Le budget permet de recruter des DS ainsi qu'à sélectionner des DAS.

L'écart s'explique par le fait que des DAS ont été sélectionnés avant les élections générales, alors qu'aucun budget n'avait été prévu pour 2018-2019.

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Formation pour les activités électorales	(14 300)
Mandats <i>ad hoc</i>	2 600
Mise à jour des sections de vote	(12 000)
Commission permanente de révision	(5 100)
Avis sur le financement politique	81 700
Enquêtes et poursuites	23 600

Notes explicatives

Formation pour les activités électorales (14 300 \$)

L'écart s'explique par le fait que la formation aux nouveaux DS, DAS et membres du réseau de soutien a été donnée à plus de personnes que prévu (17 au lieu de 8).

Mandats *ad hoc* 2 600 \$

Aucune dépense n'a été faite en 2018-2019.

Mise à jour des sections de vote (12 000 \$)

Le travail de délimitation des sections de vote, au cours de l'exercice 2018-2019, a été plus important que prévu. Plus de 30 circonscriptions ont été revues plutôt que 25. De plus, des montants résiduels ont été versés pour des travaux réalisés au cours de l'année 2017-2018.

Commission permanente de révision (5 100 \$)

L'écart est non significatif.

Avis sur le financement politique 81 700 \$

La diminution des dépenses provient du fait que les publications ont été moins nombreuses que prévu, principalement au palier scolaire.

Enquêtes et poursuites 23 600 \$

L'écart est non significatif.

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Budget non récurrent :	
• Élections municipales	(153 400)
• Élections scolaires	1 352 200
• Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les élections générales du 1 ^{er} octobre 2018	(1 254 700)
• Élections générales provinciales 2018	822 300

Notes explicatives

Élections municipales (153 400 \$)

L'écart s'explique principalement par les coûts plus élevés que prévu pour la rémunération du personnel temporaire affecté à la vérification des rapports de dépenses électorales et des contributions politiques. Depuis 2016, un financement public est versé en fonction des contributions politiques dans les villes de 20 000 habitants et plus. De la main-d'œuvre additionnelle a été embauchée afin de nous assurer de la saisie et de la conformité de toutes les contributions politiques.

Élections scolaires 1 352 200 \$

L'écart provient du fait que les dépenses ont été moins élevées que prévu en raison du report des élections générales scolaires.

Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les élections générales du 1^{er} octobre 2018 (1 254 700 \$)

Ces dépenses représentent les coûts assumés au cours de l'exercice 2018-2019 pour la préparation des élections générales provinciales, tenues le 1^{er} octobre 2018.

L'écart s'explique par le fait que certaines dépenses, prévues en 2017-2018, ont plutôt été effectuées en 2018-2019. De plus, l'appariement supplémentaire aux contributions politiques a été versé (0,8 M\$), alors que cette dépense avait été prévue au budget des élections générales provinciales 2018.

Élections générales provinciales 2018 822 300 \$

Ces dépenses représentent les coûts assumés pour les élections générales provinciales, tenues le 1^{er} octobre 2018, à compter de la date du décret, soit le 23 août 2018.

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
• Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	(40 700)
Amortissement	(16 000)
Élection partielle du 10 décembre 2018 (Roberval)	(547 600)
Total partiel	224 100
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	(39 400)
Appariement annuel	(132 000)
Frais de vérification des partis politiques	17 900
Total partiel	(153 500)
TOTAL	70 600

Notes explicatives

Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections (40 700 \$)

Ces dépenses représentent les coûts assumés au cours de l'exercice 2018-2019 pour le réapprovisionnement en matériel électoral et la réalisation d'activités préparatoires pour la tenue de futures élections partielles.

Amortissement (16 000 \$)

L'écart est non significatif.

Élection partielle du 10 décembre 2018 (Roberval) (547 600 \$)

Ces dépenses représentent les coûts assumés en 2018-2019 pour l'élection partielle tenue le 10 décembre 2018.

Allocation annuelle aux partis politiques (39 400 \$)

L'écart est non significatif.

Appariement annuel (132 000 \$)

L'écart provient de l'augmentation anticipée des contributions versées par les électeurs aux entités politiques pendant l'année électorale, qui a entraîné une augmentation de l'appariement des contributions versées, prévu pour mars 2018, en vertu du premier alinéa de l'article 82.2 de la *Loi électorale*. Cette hausse a occasionné une diminution du budget pour l'année subséquente (2018-2019).

Frais de vérification des partis politiques 17 900 \$

L'écart provient du fait que la hausse anticipée du remboursement de la moitié des frais de vérification autorisés, en vertu de l'article 112 de la *Loi électorale*, ne s'est pas concrétisée.

Élément 03 – Activités électorales

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	(30 500)
TOTAL	(30 500)

Notes explicatives

Immobilisations	(30 500 \$)
• Équipement informatique et logiciels	145 500 \$
• Développement informatique	1 085 000 \$
	<u>1 230 500 \$</u>

L'écart est non significatif.